L'Enfer et le Diable
Etude de texte

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

* *

Extrait de 'La Chute du Diable' de Saint Anselme. 1
L'argumentation d'Anselme s'articule très simplement : 3
Conclusions : 5

* *

Extrait de 'La Chute du Diable' de Saint Anselme.

Le Diable, c'est le séducteur, c'est-à-dire celui qui écarte du droit chemin (se-ducere, détourner, en latin): c'est celui qui divise (le dia-bolos, le calomniateur en grec, celui qui dresse les êtres les uns contre les autres), le contraire même de celui qui rassemble et réunit (le sym-bolos). Plus encore, le Diable est celui qui est en lui-même divisé, comme on le verra, entre deux inclinations fondamentales de son être qu'il ne parvient pas à concilier. Le diable, enfin, c'est l'orgueil, puisque c'est traditionnellement le premier péché qu'on lui prête. Voilà comment Anselme, philosophe du Xième siècle, explique la chute à un interlocuteur fictif:

> « ***Le Maître*** **:** *Mais si le Diable avait gardé la justice avec persévérance, il n'eût jamais péché ni ne serait malheureux.*
> ***Le Disciple*** **:** *C'est ce que nous croyons.*
> ***M*** **:** *Mais la justice, nul ne la garde en faisant ce qu'il doit, et nul ne l'abandonne qu'en faisant ce qu'il ne doit pas (.) C 'est donc en voulant quelque chose qu'il ne devait pas alors vouloir qu'il a abandonné la justice et a ainsi péché…*
> ***D*** **:** *Tout cela suit logiquement, mais je demande ce qu'il a voulu.*
> ***M*** **:** *Tout ce qu'il avait il devait le vouloir(…)Il a onc voulu quelque chose qu'il n'avait pas et qu'il ne devait pas alors vouloir, comme Eve a voulu être semblable aux dieux, avant que Dieu le voulût (…) Or il ne pouvait vouloir que la justice ou la commodité. Ce sont en effet les commodités qui constituent le bonheur de toute nature raisonnable.*
> ***D*** **:** *Nous pouvons le découvrir en nous, qui ne voulons rien que nous n'estimions juste ou commode.*
> ***M*** **:** *Mais ce n'est pas en voulant la justice qu'il pu pécher (…) Il a donc péché en voulant quelque commodité qu'il n'avait pas ni ne devait alors vouloir, et qui pouvait cependant lui procurer un accroissement de bonheur. »*

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

L'Enfer et le diable

Etude de texte

L'objet du De casu Diaboli (la Chute du diable) est de comprendre comment "le fils de l'aurore", pour reprendre la formule d'Isaïe (14, I2-I4) a pu tomber, **et c'est dans le chap. 4 de ce texte, ici commenté, que l'on trouve une explication de ce qui est, en y pensant bien, inexplicable : le fondement et l'origine du mal.** Spinoza au chap. 6 du livre H du Traité politique fait remarquer qu'une telle chute est inintelligible: car pour choisir le mal, il faut déjà être mauvais, et l'on ne peut être mauvais si l'on n'a pas encore choisi le mal. Un ange de la Lumière ou un Adam innocent, n'ont donc pu chuter, qu'ils n'aient déjà auparavant été misérables, ce qui par hypothèse, n'est pas :

> *« Car si le premier homme a eu le choix entre la résistance ou la déchéance, s'il était par ailleurs maître de son esprit et par nature droit, comment en pleine connaissance de cause et pureté d'intention, a-t-il bien pu consommer sa chute ? Les théologiens rétorquent qu'il a été dupé par le diable; mais qui donc aurait dupé le diable pour commencer ?... »*

Plus encore, si tout ce qui est, est bon, dans la mesure même où il est, comment comprendre que quoi que ce soit de positivement mauvais -un fondement positif du mal- puisse être pensé ? Comme le dit là encore Spinoza (Court Traité, ch.25) :

> *« Si le démon est un être entièrement et absolument contraire à Dieu et qui n'a rien de Dieu, alors il est exactement identique au néant. Puisque toute la durée d'une chose provient de sa perfection et que, plus il y a en elle d'essence et de divinité, plus elle subsiste, dans ces conditions comment le diable pourrait-il subsister, puisqu'il n'a pas la moindre perfection ? »*

Comment peut-on choisir le mal avant d'être mauvais, puisque seul un être déjà mauvais peut choisir le mal ? Comment penser un fondement du mal, si tout ce qui est, est bon, en tant qu'il est, mais que le mal ne soit pas non plus tout à fait rien?

Anselme affronte ces redoutables questions. Le Diable, sorti par hypothèse tout bon des mains du créateur, n'a pu pécher au moment même qu'il était créé, puisqu'il était bon, et que sa volonté voulait par suite le Bien. Il faut donc penser entre la création de l'ange de la Lumière par Dieu, et la création du Diable par lui-même (car Dieu n'a pas pu créer le Diable comme Diable, ce qui reviendrait à attribuer au créateur la création du mal), une séquence temporelle -un saut- et en même temps causale -une histoire-. Qui dit histoire, dit que la chose aurait pu ne pas se produire, que la succession des événements était contingente : si Lucifer était nécessairement tombé, il serait tombé entraîné par sa propre nature, créée et voulue par Dieu, et c'est Dieu qui en aurait seul porté la faute. Le Diable n'a pas chuté selon un mécanisme inexorable que nous pourrions démonter, mais librement : il pouvait ne pas chuter, et c'est bien ce qui rend partiellement inintelligible sa chute. **Aussi Anselme ne nous expliquera-t-il pas pourquoi le Diable a chuté, mais que la chute était possible selon un certain scénario : l'histoire d'une liberté, qui ne remonte donc pas à une raison dernière** (au fondement du fondement, à ce dans quoi la racine du mal s'enracine) **mais qui déroule un comment** (une possibilité

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

exploitée : la première fleur du mal). Comme le dira Kant l'origine du mal ne peut être que racontée, et non pas comprise par l'homme.

L'argumentation d'Anselme s'articule très simplement :

1. Toute chose qui est, en tant qu'elle est, a été créée et voulue par Dieu, et est donc bonne. **Le mal n'est donc pas le fruit d'une création.**

2. **A sa création, le Diable était en conséquence un être bon,** et sa volonté était bonne, c'est-à-dire qu'elle était dans une relation droite avec celle de Dieu. Le Diable voulait ce que Dieu voulait.

3. **Pourtant, le Diable n'a pas persévéré dans cette bonté.** Est-ce parce que Dieu ne lui a pas donné la vertu de persévérance, alors qu'il aurait donné cette même vertu aux autres anges ? Mais ce serait accuser Dieu, car si le Diable a péché, suivant cette hypothèse, c'est que Dieu ne lui pas donné la persévérance dans le Bien qui lui aurait permis de ne pas pécher. Dieu serait donc coupable de la chute du Diable. Qui plus est, ce refus du don de persévérance serait purement arbitraire de la part de Dieu. Soit, en effet, Dieu a refusé la persévérance dans le Bien au diable, parce que celui-ci s'était déjà éloigné de lui ; et, en conséquence, la chute du Diable était déjà consommée (il faut dès lors expliquer cette chute autrement). Soit le Diable ne s'étant pas éloigné de Dieu (la chute n'ayant pas encore eu lieu), Dieu lui a refusé sans raison la persévérance dans le Bien, se rendant par-là responsable, selon un pur arbitraire, disions-nous, de sa chute.

4. F**aut-il dire alors que Dieu lui a donné le pouvoir de persévérer dans le Bien, mais que le Diable n' a pas accepté un tel pouvoir ?** Mais se pose alors un redoutable problème : pourquoi le Diable n'a-t-il pas accepté le don de persévérance, puisqu'il n'avait pas de raison de le refuser, et, que ce refus ayant entraîné la faute, n'est pas autre chose que la faute ? Cette thèse reviendrait à accorder au Diable une liberté d'indifférence, un pouvoir d'autodétermination sans raison, et à faire de la chute, en somme, un caprice, ou un hasard.

5. D'ailleurs, Dieu a créé la volonté bonne du Diable, et comment une volonté bonne aurait-elle pu refuser directement le don qui lui était fait de persévérer dans le Bien, refus qui constitue formellement une volonté mauvaise ? **Il faut donc conclure que la volonté mauvaise n'a pu être une volonté directe du mal, mais d'abord un abandon indirect du Bien pour un bien différent :** le Diable n'a pas quitté la volonté bonne comme la main qui fuit une flamme, en voulant uniquement se dérober; mais le Diable a quitté la volonté bonne comme la main d'un avare donne une pièce pour avoir du pain, et recherche un bien tout en sacrifiant un autre bien.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

L'Enfer et le diable

Etude de texte

6. **On peut dès lors avancer les trois points suivants :** premièrement, si le Diable n'a pu recevoir la persévérance, et s'il n'a pu ainsi persévérer dans le Bien, c'est qu'il a nécessairement dû d'abord abandonner la volonté bonne, mais en voulant encore un bien, car il faudrait qu'il eût déjà chuté pour vouloir le mal, c'est-à-dire pour vouloir autrement que Dieu. Secondement, le refus de la persévérance ne constitue pas formellement la chute du Diable, car la chute s'expliquerait alors par l'attribution au Diable d'une volonté arbitraire, la possibilité d'accepter ou de refuser la persévérance, c'est-à-dire la pure liberté de pécher ou de ne pas pécher, ce qui est faire de la chute un caprice. Troisièmement : après avoir abandonné la volonté bonne qui lui avait été donnée par Dieu, il n'a pas voulu recevoir le don de persévérance que Dieu était prêt à lui donner. Et la "non-réception" de ce don (le fait de ne pas vouloir persévérer) a entraîné sa "non-dation", comme dit Anselme : Dieu n'a pas donné cette persévérance dans le Bien qui l'aurait empêché et 1'empêcherait encore de tomber. En un sens, c'est le début de l'obstination, et on remarquera que le Diable n'a en somme presque rien fait.

7. **Mais qu'a-t-il fait? Quel bien le Diable a-t-il désiré pour lequel il a perdu le bien inestimable d'une volonté droite,** comme l'avare échange une pièce d'argent -un bien précieux- contre de la nourriture -un autre bien précieux- ? La réponse à cette question est précisément l'objet du texte que nous commentons.
Il faut savoir, nous dit Anselme, qu'il y a dans la volonté deux inclinations : une inclination qui pousse la volonté d'un être à rechercher ce qui est bien pour cet être (le commodum) et une inclination vers la justice (justicia), qui pousse la volonté à vouloir droitement ce qu'il est juste de vouloir, ou à aimer le juste en lui-même et pour lui-même. **Or Anselme va montrer que l'origine du mal est à chercher dans l'articulation de ces deux inclinaisons qui, bonnes en elles-mêmes, définissent ensemble la bonne volonté.**

8. Soulignons, premièrement, que vouloir le commodum n'est pas un mal, puisque l'inclination vers le commodum pousse un être à rechercher son bien-propre et ainsi à accomplir sa nature : « la commodité… non seulement toute nature raisonnable, mais encore tout ce qui peut sentir la veut ». Soulignons, secondement, que l'inclination pour la justice, c'est la liberté de la volonté : la volonté est libre de vouloir ce que Dieu veut, ou encore de vouloir le Bien pour lui-même, et non pas comme une dépendance du penchant qui, au plus profond de notre être, nous oriente vers ce qui est bien (pour nous). **Soulignons enfin que la division de la volonté entre deux inclinations bonnes rend possibles la subordination de la liberté au penchant, et que le Diable qui divise (qui est divisé) peut ainsi être tenté.**

9. **La faute du Diable est d'avoir désiré son bien sans considérer la justice.** Selon la justice, le Diable devait vouloir ce qu'il avait et ne devait vouloir que ce qu'il avait. En effet, il n'avait aucun droit à faire valoir sur Dieu, puisqu'il n'avait rien que Dieu ne lui eût donné. Mais selon le commodum, le Diable pouvait vouloir ce que Dieu pouvait lui donner : un surcroît de bien. **Il a donc désiré ce que Dieu seul pouvait lui**

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

donner (suivant l'inclination volontaire pour le commodum), **mais il l'a désiré injustement** (en ne suivant pas l'inclination pour la justice qui aurait fait de sa volonté une volonté droite).

10. S'il avait désiré justement un bien plus grand qu'il n'avait déjà, il aurait dû reconnaître que c'était demander à Dieu plus qu'il ne devait vouloir. Mais il a préféré son bien-propre à la droiture de la volonté. Plus profondément encore : **en refusant que l'inclination pour la justice modère l'inclination pour le commodum** (ce qui est pervertir l'ordre des deux inclinations, et faire dépendre la liberté du penchant), **le Diable a refusé de recevoir de Dieu ce qui devait accomplir sa nature pour y tendre par ses propres forces : il a refusé d'avoir une dette.** Comme le dit notre texte : "il a donc péché en voulant quelque commodité qu'il n'avait ni ne devait alors vouloir, et qui pouvait cependant lui procurer un accroissement de bonheur. En voulant contre l'ordre quelque chose de plus que ce qu'il avait reçu, il a étendu sa volonté hors de la justice".

11. Ce que je dois vouloir est la forme selon laquelle je dois vouloir mon bien : le Diable ne pouvait que vouloir injustement un bien que Dieu ne voulait pas encore lui donner. Que fut ce bien ? Peu importe : "quoiqu'il fût, il suffit de savoir qu'il y eut quelque chose vers quoi il a pu croître, et qu'il n'a pas reçu quand il fut créé". **Ce n'est donc pas en voulant le mal que le Diable a chuté, mais c'est en voulant un bien plus grand, qu'il a mal fait**. Ce plus grand bien, quand bien même il aurait dû accomplir sa nature, ne lui était pas dû. **Le bonheur ne peut être recherché que sous condition de justice, car rechercher son bonheur injustement, c'est faire le mal** tout en faisant quelque chose qui n'est pas mauvais en soi, qui est naturel et bon.

12. Le Diable n'a donc pas voulu un mal : il n'a voulu ni l'injustice, ni l'incommodité ; mais il a voulu une commodité -un bien- que Dieu ne voulait pas encore pour lui, et ce faisant, il n'a pas tant voulu l'injustice, qu'il n'a voulu injustement. **Il a ainsi péché par orgueil : en plaçant sa volonté du bien au-dessus de sa volonté de justice, il a placé sa volonté propre, inclinée vers son bien-propre, au-dessus de la volonté de Dieu** (de ce qu'il devait vouloir).

Conclusions :

On notera combien ces analyses d'Anselme peuvent permettre de penser l'action mauvaise : faire le mal, ce n'est pas vouloir le mal, c'est vouloir injustement un bien qui pour être un vrai bien pour nous, ne nous est cependant jamais dû. Vouloir injustement : faire du désir de notre bonheur (désir qui est bon) la règle de toute volonté ; et même si le bien que nous convoitons est un vrai bien (ce qui fait que notre désir, bon en lui-même, est de surcroît bien orienté), ce bien ne nous est cependant pas dû : refuser la dette. **On**

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

L'Enfer et le diable

Etude de texte

comprendra donc pourquoi le sentiment de faire le mal est si rare, puisqu'en faisant le mal, je ne cherche qu'un bien, et je me contente de ne pas reconnaître un surcroît de dette qu'il est vrai , je n'ai pas encore… Presque rien, en somme.

S. Le Diraison et C. Cervelon

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.